

*Mission Permanente
du Royaume du Maroc*



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية

Genève

جنيف

**13^{ème} session du Groupe de travail sur
l'Examen Périodique Universel**

Examen de l'Indonésie

Intervention de la délégation marocaine

Genève, le 22 mai 2012

Madame la présidente,

Je voudrais, tout d'abord, exprimer les remerciements de ma délégation à S.E. Dr. Marty M. Natalegawa, pour la présentation du rapport national de son pays. Ma délégation souhaite souligner la qualité de ce rapport et féliciter ses rédacteurs pour le travail remarquable effectué.

A cet égard, ma délégation souhaite remercier la délégation de l'Indonésie pour les informations détaillées qu'elle nous a fournies au sujet des recommandations découlant de son premier examen en 2008.

Madame la présidente,

Ma délégation souhaite mettre en exergue les efforts continus du Gouvernement indonésien en vue du renforcement du cadre institutionnel de promotion et protection des droits de l'homme, y compris le mécanisme des droits humains aux niveaux national, provincial et municipal.

Ma délégation a pris note avec satisfaction du lancement du 3^{ème} Plan d'action national sur les droits de l'homme pour la période du 2011 - 2014. Dans ce contexte, ma délégation souhaite avoir de plus amples informations sur les sept piliers qui constituent ce plan d'action, en particulier celui relatif au service des plaintes publiques.

Enfin, Madame, la Président, ma délégation souhaite formuler les deux recommandations suivantes :

*** Poursuivre ses efforts de promotion de l'éducation et la formation aux droits à tous les niveaux d'enseignement, y compris pour le renforcement des capacités des agents chargés de l'application de la loi dans de la mise en œuvre des lois existantes, des politiques et des mesures relatives aux droits de l'homme.**

*** Considérer la ratification de la Convention sur la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, comme prévu dans le Plan d'action des droits de l'Homme, et accélérer la ratification de la Convention internationale des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leurs familles et la mise en œuvre de ses dispositions.**

Je vous remercie Madame la Présidente.